

25 juin 2015 -10:39

La douane belge conclut un accord avec une société d'investissement chinoise et les autorités portuaires de Zeebrugge.

Le 24 juin la douane belge a signé à Pékin une déclaration d'intention avec les autorités portuaires de Zeebrugge et la société d'investissement chinoise Xuanshu International. Cette société ambitionne de faire de Zeebrugge une porte d'accès européenne importante pour les marchandises chinoises.

La signature du projet, baptisé «China Gateway - Zeebrugge Trade Zone», a eu lieu en marge de la visite officielle en Chine du couple royal et de la mission économique qui y est associée. La douane belge, représentée par l'Administrateur général, Noël Colpin, participe à cette mission.

Le Ministre Van Overtveldt réagit avec enthousiasme: *«Ce projet s'avère très prometteur à de nombreux égards, dont le non négligeable développement du port de Zeebrugge et l'accroissement de l'offre d'emplois dans ce port.»*

La douane belge s'engage à remplir de manière optimale son rôle de facilitateur et à mettre en œuvre des procédures et des systèmes douaniers innovants pour autant, bien sûr, qu'ils soient conformes au cadre légal. La déclaration d'intention contient déjà un certain nombre de procédures et d'accords de travail.

SPF Finances
North Galaxy
Boulevard du Roi Albert II 33/70
1030 Bruxelles
Belgique
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici
Porte-parole (FR) SPF Finances
+32 470 775 728
florence.angelici@minfin.fed.be

Francis Adyns
Porte-parole (NL) SPF Finances
+32 470 76 22 44
francis.adyns@minfin.fed.be